

APPEL À CANDIDATURES Résidence aux États-Unis

Le Comité Professionnel des Galeries d'Art, les Services Culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis et la Fondation FACE lancent en 2017 une nouvelle résidence d'artiste français aux États-Unis, permettant ainsi une extension du dispositif **Résidences Étant donnés** initié avec l'Institut Français.

A l'instar du dispositif lancé en novembre 2016 avec l'Institut Français, cette nouvelle résidence en partenariat avec le Comité Professionnel des Galeries d'Art s'inscrit dans *Étant donnés*, le fonds franco-américain pour l'art contemporain.

Les artistes candidats doivent identifier une structure partenaire aux États-Unis, ou avoir eux-mêmes été identifiés par une organisation, qui accompagnera le développement de leur projet artistique.

Le fonds *Étant donnés* a été créé par la Fondation FACE et les Services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis en 1994. Il est aujourd'hui soutenu par l'Institut français, le ministère de la Culture et de la Communication, la Fondation Florence Gould, la Fondation Helen Frankenthaler et Chanel USA. Depuis plus de vingt ans, *Étant donnés* permet de soutenir la création contemporaine française aux États-Unis, les collaborations entre institutions françaises et américaines, et le développement d'un réseau de commissaires entre les deux pays.

Critères d'éligibilité

Le candidat doit :

- postuler à titre individuel
- être un artiste relevant d'une discipline des arts visuels
- être représenté par une galerie adhérente du Comité Professionnel des Galeries d'Art
- avoir un projet artistique avec une structure partenaire américaine clairement identifiée
- posséder la nationalité française, ou résider en France depuis au moins 3 ans
- parler anglais
- avoir achevé ses études
- justifier de plusieurs années de pratique professionnelle

Aucune limite d'âge n'est exigée.

Partenaires américains éligibles

Centres d'art, musées, galeries, centres culturels pluridisciplinaires, universités, maisons d'éditions, etc.

Au cas par cas, des projets en collaboration avec des lieux de résidences pourront être éligibles, si le partenaire s'engage à accompagner l'artiste dans le développement de son projet au-delà de la location d'un atelier.

Rôle attendu du partenaire

La structure partenaire s'engage à accompagner l'artiste dans son projet pour :

- faciliter ses recherches et ses démarches
- le mettre en contact avec des professionnels pour le projet développé
- le mettre en lien avec des professionnels influents du monde de l'art, afin de promouvoir son travail auprès de commissaires, de journalistes et éventuellement de collectionneurs

La structure partenaire peut éventuellement mettre à disposition un lieu de travail ou une personne de son équipe qui accompagnera l'artiste dans ses recherches.

Les projets prévoyant une restitution du travail au sein de cette structure ou au sein d'autres espaces, en collaboration avec d'autres partenaires, seront privilégiés : exposition, présentation publique, conférence, lecture, performance, etc.

Conditions de séjour

La durée de la résidence peut être entre 2 et 4 mois et devra avoir lieu entre novembre 2017 et juin 2018.

Le lauréat se verra attribuer une allocation forfaitaire de séjour de 10.000 euros.

Cette allocation comprendra le montant du billet d'avion qui devra être pris par le lauréat lui-même. Le visa et les frais d'assurances seront également à la charge du lauréat.

Dossier de candidature

Le candidat doit fournir :

- le formulaire de candidature (ci-contre) rempli
- une description précise du projet indiquant les objectifs spécifiques de la résidence
- une présentation de la structure partenaire et un aperçu des contacts déjà établis
- une lettre d'engagement de la structure partenaire qui explique clairement le protocole de travail envisagé et la façon dont elle propose d'accompagner l'artiste
- une lettre de soutien de la galerie française qui le représente
- un court CV
- un dossier artistique en PDF (max. 5 Mo)

Le projet et le CV doivent être rédigés en français et en anglais. Les dates de séjour envisagées doivent être indiquées.

Les dossiers envoyés par WeTransfer et Dropbox ne seront pas acceptés.

Modalités de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, la qualité du projet et la maîtrise de l'anglais, une attention particulière est portée au lien développé avec la structure américaine partenaire.

La sélection sera assurée par le jury d'Etat donné, composé d'experts français et américains.

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures : **23 août 2017**

Sélection finale par le jury d'Etat donné : **Septembre 2017**

Adresse d'envoi des dossiers

visual.arts@face-foundation.org

Contacts

Comité professionnel des Galeries d'Art
communication@comitedesgaleriesdart.com

FACE Foundation
Dorothee Charles, Program Officer
Visual Arts, architecture and design (French Embassy)
visual.arts@face-foundation.org

Laurent Auffret, Executive Director
Laurent.Auffret@face-foundation.org



ÉTANT DONNÉS CONTEMPORARY ART FUND

ÉTANT DONNÉS RESIDENCIES

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

APPLICATION MUST BE SUBMITTED BY EMAIL BEFORE AUGUST 23, 2017
FOR A RESIDENCY TAKING PLACE BETWEEN NOVEMBER 2017 & JUNE 2018

Please note:

Only artists represented by a gallery member of the *Comité Professionnel des Galeries d'Art* will be considered.

Applicant Information

First Name

Last Name

Date of Birth (mm-dd-year)

Title

Address

Phone

Fax

Website

E-mail

Partner's Organization in the U.S.

Art Center

Gallery

Multidisciplinary Space

Museum

Publishing House

University

Institution Name

Address

City

State

Zip code

Phone

E-mail

Website

Person in Charge of the Partnership in the Host Institution

Project

Project Title

Dates of the Residency

Residency Location

Documents to Attach:

- A precise description of the project, indicating the specific objectives of the residency,
- A presentation of the American partner organization and an overview of existing contacts,
- A letter of commitment from the American partner, clearly explaining their role in the project
- A letter of commitment from the partner French gallery,
- A short biography,
- A portfolio in PDF (max. 5Mo) - No "We transfer" / "Dropbox" / etc.

The project description and the biography have to be in French and in English.

Remark: The laureate will be in charge of visa and insurance costs.

Condition

Special attention will be given to :

- The applicant's professional accomplishments,
- The project's quality,
- The candidate's English proficiency and also to the links developed with the American partner(s).

The selection process is carried out by the Etant Donnés Committee composed of independent American and French professionals.

Contact

SEND COMPLETED APPLICATION FORM AND ALL ATTACHMENTS BY EMAIL BEFORE
AUGUST 23, 2017

TO:

Etant Donnés Contemporary Art Fund

Dorothee Charles

Program Officer, Visual Arts, Architecture, Design (French Embassy)

visual.arts@face-foundation.org

Information **Comité Professionnel des Galeries d'Art**
communication@comitedesgaleriesdart.com

Information **FACE Foundation**

Laurent Auffret

Executive Director

Laurent.Auffret@face-foundation.org

Étant Donnés Contemporary Art Fund is a program of FACE Foundation in partnership with Institut français, Ministry of Culture and Communication, and Cultural Services of the French Embassy in the U.S.

Additional Support is provided by:

Chanel USA, Comité Professionnel des Galeries d'Art, Fondation pour l'Art Contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon, Florence Gould Foundation, and Helen Frankenthaler Foundation.

FACE Foundation
972 Fifth Avenue
New York, NY 10075
face-foundation.org



FRENCH EMBASSY
IN THE UNITED STATES



HIGHER EDUCATION,
ARTS, FRENCH LANGUAGE